

DECISION N° 138-2025

Portant validation le devis de la société FICHOT pour l'achat des produits d'entretien

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20250926-DAJ-DEC-25-227-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2025
Publication : 29/09/2025

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de la société FICHOT n°282017870 pour l'achat des produits d'entretien ;

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;
Considérant que la proposition de la société FICHOT est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la société FICHOT pour l'achat des produits d'entretien d'un montant de 6 188.67€ HT.

signé électroniquement le 23/09/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

